



CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le dix du mois de juin à vingt heures, le Conseil Municipal de SERRIÈRES-DE-BRIORD, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Daniel BÉGUET, Maire.

Présents : Valérie BERNARD, David RENAUD, Denise VOLLAT, Thierry LADREYT, Mohammed BARBOUCHA, Serge BOURDIN, Tom CHRISTIN, Christine CHURY, Sandrine MARILLET, Pierre MENUT, Mathieu MONTESINOS, Corinne SABONNADIÈRE

Absente représentée : Laure DE FILPO donne pouvoir à Valérie BERNARD

Absente : Bérangère LUCI

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures en présence des conseillers énumérés ci-dessus. Tom CHRISTIN est nommé secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 07 MAI 2021

Le Conseil Municipal approuve, à 14 voix POUR, le compte-rendu de la séance du 07 mai 2021.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ PERRIN POUR LA CRÉATION D'UNE CARRIÈRE SUR MONTALIEU-VERCIEU

En début de séance du Conseil Municipal, des responsables de la Société PERRIN sont venus présenter le projet de création d'une carrière de roches massives sur la Commune de MONTALIEU-VERCIEU. Ils ont précisé qu'une enquête publique est prescrite et que celle-ci a débuté le lundi 17 mai 2021 et se terminera le mercredi 16 juin 2021.

Cette carrière sera dédiée à l'extraction d'enrochement et viendra en complément des gisements actuels.

Ce dossier d'enquête expose les motifs de ce projet de création et les différents impacts.

DÉLIBÉRATION N° 2021-06-01 - SOCIÉTÉ PERRIN : ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à l'enquête publique prescrite pour la création d'une carrière sur la Commune de MONTALIEU-VERCIEU, il convient de formuler un avis sur la requête de la Société PERRIN.

Après étude du dossier, le Conseil Municipal donne, à 14 voix POUR, un avis favorable à la demande de la Société PERRIN.

DELIBÉRATION N° 2021-06-02- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA PLAINE DE L'AIN

Monsieur le Maire explique que, par délibération du 6 mai 2021, le conseil communautaire a approuvé un projet de modifications des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

Cette modification vise à régulariser plusieurs points, sans entrainer de nouveau transfert de compétence :

- Le retrait des statuts des définitions d'intérêt communautaire qui y figuraient encore, car l'intérêt communautaire est désormais modifiable par le conseil communautaire à la majorité qualifiée et non plus par la voie statutaire.
- Le retrait des statuts des notions de « compétences optionnelles » et « compétences facultatives » qui ont été supprimées par la loi du 27 décembre 2019. Les compétences sont désormais soit obligatoires, soit supplémentaires.
- L'ajout dans les statuts du soutien aux écoles de musique publiques labellisées dans le cadre du schéma départemental du développement des enseignements artistiques.
- L'ajout dans les statuts du soutien aux associations œuvrant à la promotion des usages numériques.
- La suppression des compétences liées à la mobilité car la communauté de communes continuera ses actions dans ce domaine dans le cadre d'une délégation de compétence de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Vu la délibération du conseil communautaire du 6 mai 2021.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-17 et L 5211-20, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet, à 14 voix POUR, un avis favorable à la modification des statuts de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, selon le tableau joint en annexe. Il précise que la date d'effet des statuts modifiés sera le 1^{er} octobre 2021.

CHOIX DE L'EMPLACEMENT DU PIGEONNIER CONTRACEPTIF

Suite à la décision prise de louer un pigeonnier contraceptif, un technicien de la société est venu pour étudier le lieu d'implantation du pigeonnier. Il est rappelé que le pigeonnier doit être implanté dans le centre du village mais à une certaine distance des habitations.

Trois propositions ont été formulées. Deux des trois propositions prévoient une implantation dans l'enceinte du Stade Jean Christin.

Le Conseil Municipal décide, à 12 voix POUR et 2 voix CONTRE, d'implanter ce pigeonnier contraceptif à proximité des vestiaires actuels du Stade Jean Christin et en limite du mur de clôture.

ORGANISATION DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES DES 20 ET 27 JUIN 2021

Monsieur le Maire rappelle que les élections départementales et les élections régionales se tiendront simultanément les 20 et 27 juin 2021. Compte tenu des risques auxquels s'exposent les électeurs en allant voter, un protocole adapté sera mis en place.

Il rappelle également que pour la tenue du bureau de vote, le Conseil scientifique recommande de solliciter en priorité des personnes vaccinées ou immunisées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48 heures précédant le scrutin.

Les tableaux des permanences des bureaux de vote sont établis.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Commission des travaux

Restaurant Scolaire

Suite au problème de bruit évoqué lors de la réunion de la Commission Cantine, un devis d'un montant de 16 200 €, pour la correction acoustique a été validé. Les travaux seront réalisés au cours de l'été 2021.

Des capteurs acoustiques comportant des impressions seront mis en place. Le choix des impressions sera laissé au personnel du Restaurant Scolaire.

Restaurant du Point Vert

Les travaux de peinture sont pratiquement terminés. Seule la façade Sud du bâtiment reste à réaliser.

Toiture de la Mairie

Suite à des problèmes d'infiltration d'eau au deuxième étage du bâtiment de la Mairie, un devis a été demandé à un charpentier local pour des travaux de zinguerie.

Camping du Point Vert

Un dysfonctionnement du chauffe-eau du Camping du Point Vert a été signalé. Des devis ont été validés pour le remplacement d'un thermostat, de l'armoire électrique et également pour le remplacement du contacteur du chauffe-eau.

Salle des Fêtes

Une étude pour la correction acoustique de la Salle des Fêtes a été demandée à la Société chargée de la correction acoustique du Restaurant Scolaire.

Il est demandé s'il serait possible d'acquérir de nouvelles tables et chaises pour la Salle des Fêtes. Cette demande est validée, ces acquisitions pourraient être budgétées au cours de l'année 2022.

Mission d'archivage

La mission d'archivage est terminée.

Un état détaillé des archives nécessitant une restauration a été remis. Cette restauration pourra être réalisée sur plusieurs exercices budgétaires.

Le bordereau permettant l'élimination d'archives a été validé par les Archives Départementales. Le métrage linéaire à détruire est de 30 mètres, cette opération doit être réalisée par une entreprise spécialisée. Le contrat de services d'un montant de 600 € a été signé avec une entreprise.

Des archives de l'ancien Syndicat intercommunal d'électricité et notamment de l'aménagement de la Brivaz ont été remis par un particulier. La personne chargée de la mission d'archivage sera contactée afin de savoir si ces documents sont susceptibles d'intéresser les Archives Départementales.

Groupe scolaire : Changement des huisseries et pose de stores solaires

Monsieur le Maire rappelle la validation de l'opération pour le changement des huisseries du Groupe Scolaire et la pose de stores solaires. Il rappelle également qu'une demande d'aide a été déposée auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les services de la Région Auvergne-Rhône-Alpes nous informent qu'une subvention d'un montant de 82 259 € a été attribuée pour la rénovation thermique du groupe scolaire avec le changement des huisseries. Cette aide représente 50 % du montant des travaux à réaliser.

Le démarrage des travaux devra débuter avant le 30 juin 2021.

Dynacité : Entretien des espaces verts

Une convention sera signée avec DYNACITÉ pour l'entretien des espaces verts à proximité de leurs immeubles locatifs.

Voirie – Travaux de point à temps

Une campagne de reprise des différentes chaussées a été réalisée dernièrement.

Commission de l'environnement

Matinée Nettoyage

La matinée « Nettoyage de la Commune » a eu lieu le samedi 05 juin 2021. Vingt bénévoles étaient présents. Grâce à l'intervention, tout au long de l'année, d'un bénévole pour le nettoyage des rues de la Commune, le volume

des déchets récoltés était moins important que les années précédentes.
La prochaine matinée « Nettoyage de la Commune » aura lieu le samedi 11 septembre 2021 et elle sera suivie d'un pique-nique sur le site du Point Vert.

Ambroisie

Une réunion d'informations sur l'ambroisie aura lieu le vendredi 11 juin 2021 dans la Salle du Conseil Municipal.

Commission de la communication

Site Internet

Le nouveau site sera opérationnel à compter du 1^{er} juillet 2021.

Petit Serriérois

La relecture pour le prochain Petit Serriérois aura lieu dans les prochains jours.

Groupe scolaire : Mouvement des enseignants

Madame Liliane LAGREOU, directrice, quittera l'établissement à la rentrée de septembre 2021. Une nouvelle directrice a été nommée.

Téléthon 2021

La coordinatrice de l'AFM Téléthon a été rencontrée récemment et a fait part de son souhait d'inscrire la commune comme village Téléthon en 2021.

Après discussion, il a été décidé de ne pas retenir cette proposition pour cette année compte-tenu du faible nombre de bénévoles lors des précédentes éditions.

Les associations de la Commune seront sollicitées afin d'apporter une aide à l'équipe actuelle pour les animations de 2021. Une réunion sera programmée le vendredi 24 septembre 2021.

Site du Point Vert

Monsieur le Maire indique que la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a inscrit le site du Point Vert comme site d'intérêt touristique.

Cette inscription permettra de revaloriser le site. Un groupe de travail sera mis en place.

Il est demandé s'il serait possible de prévoir, avant la saison estivale, un entretien de la plage. Cette demande sera étudiée avec les employés communaux.

Trafic sur le chemin du Poutier

Il a été constaté que des bus scolaires empruntaient le chemin du Poutier. Ce chemin étant très étroit, la Régie Départementale des Transports de l'Ain a été contactée, cette régie va mener une enquête auprès de ses chauffeurs.

Pose de panneaux photovoltaïques sur toitures communales

Dans le cadre du projet de pose de panneaux photovoltaïques sur des toitures communales, le Maire indique que les études de structure et faisabilité ont été menées et que ces études sont positives.

Ain Bugey Valromey Tour

La 1^{ère} étape de la course cycliste Ain Bugey Valromey Tour traversera la Commune, le samedi 10 juillet 2021.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le :

Vendredi 03 septembre 2021 à 20 heures